

Arrêté fédéral

approuvant

le budget d'exploitation de la régie des alcools pour
l'année 1924.

(Du 21 décembre 1923.)

L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE,

vu le message du Conseil fédéral du 19 octobre 1923,

arrête:

Le *budget d'exploitation de la régie des alcools pour 1924 est approuvé* avec les modifications suivantes :

1. Recettes.

e) Droits de monopole sur les eaux-de-vie fines, etc. :

	Fr.		Fr.
Recettes à la frontière	1 100 000	au lieu de	950 000
Recettes à l'intérieur du pays	285 000	» » »	50 000
Total recettes	12 850 000	» » »	12 465 000

2. Dépenses.

a) Achat de trois-six et d'alcools de bouche	1 800 000	au lieu de	1 997 000
e) Administration :			
4. Bonification à l'administration des douanes	55 000	» » »	47 500
Total pour l'administration	707 500	» » »	700 000
f) Intérêts passifs moins les intérêts actifs	222 500	» » »	325 000
Total des dépenses	6 800 000	» » »	7 092 000

3. Bilan.

Recettes	12 850 000	au lieu de	12 465 000
Dépenses	6 800 000	» » »	7 092 000
Excédent des recettes	6 050 000	» » »	5 373 000

4. Emploi de l'excédent des recettes.

Répartition aux cantons	1 943 045		
Emploi pour l'amortissement partiel du déficit à fin 1923	4 106 955	au lieu de	5 373 000

Ainsi arrêté par le Conseil national.

Berne, le 20 décembre 1923.

Le président, R. EVÉQUOZ.

Le secrétaire, G. BOVET.

Ainsi arrêté par le Conseil des Etats.

Berne, le 21 décembre 1923.

Le président, SIMON.

Le secrétaire, KAESLIN.

Le Conseil fédéral arrête :

L'arrêté fédéral ci-dessus sera inséré dans la *Feuille fédérale*.

Berne, le 21 décembre 1923.

Par ordre du Conseil fédéral suisse :

Le chancelier de la Confédération,

STEIGER.

Arrêté fédéral approuvant le budget d'exploitation de la régie des alcools pour l'année 1924. (Du 21 décembre 1923.)

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1924
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	01
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	02.01.1924
Date	
Data	
Seite	5-6
Page	
Pagina	
Ref. No	10 083 855

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.